
50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014.

Le Président Rossinot veut tout maîtriser et, pour ce faire, il a une capacité à empêcher les initiatives, ou à geler les projets de développement, il distribue les avantages à ses amis pour tenter de conserver une majorité, il organise un traitement inégalitaire des communes et des quartiers sur l'agglomération nancéienne. Tout cela va à l'encontre de l'intérêt public et de la cohésion sociale. Les Grands Nancéiens souffrent. Nous développerons d'ici à 2014, « 50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014 », par la présentation de 50 dossiers, des petits dossiers, qui paraissent insignifiants, tant ils passent inaperçus, ou encore de gros dossiers... qui paraissent insignifiants tant ils passent inaperçus !

Dossier n° 4 – 19 novembre 2012

Les piscines.

Alors qu'il n'y a pas si longtemps encore, le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy voulait dilapider les finances publiques dans des projets qui n'auraient profité qu'au privé, avec par exemple un agrandissement inconsidéré du stade Marcel Picot à Tomblaine qui aurait contribué à surendetter la CUGN, nous pensons qu'il vaudrait mieux investir mieux, moins s'endetter, et ne rechercher que l'intérêt public. Par exemple, le magazine « Avenir » de la Communauté Urbaine consacre un supplément de huit pages d'autosatisfaction concernant le pôle aquatique. A lire ces pages couleurs, tout va bien dans le meilleur des mondes. Il n'y est pas dit la grogne des Grands Nancéiens qui ne peuvent pas accéder aux piscines, faute de créneaux disponibles. Il n'y est pas dit la grogne des Grands Nancéiens, suite à la décision subite d'explosion des tarifs des abonnements, sur laquelle le Grand Nancy est revenu, grâce à la pression des élus d'opposition, des usagers, et de la presse. Mais cela dit, si le Grand Nancy est revenu sur cette augmentation des tarifs, il y est revenu provisoirement et partiellement...

Il n'est pas dit dans ce superbe supplément que la piscine de Laneuveville, située en zone inondable, a été fermée à plusieurs reprises pour des travaux inconsidérés de remise en état, et qu'il aurait mieux fallu en fabriquer une autre en zone non inondable. Il n'y est pas dit que la piscine du Lido à Tomblaine a été sinistrée par un accident météorologique très rare qui n'a rien à voir avec la zone inondable de Laneuveville-devant-Nancy (j'apporte cette précision, car le maire de Laneuveville, qui n'est pas à une contradiction près, n'a pas hésité en Conseil de Communauté à comparer les deux situations). Et surtout, il n'y est pas dit que le Maire de la ville concernée, Tomblaine, doit lire attentivement le magazine « Avenir », à la gloire du Président de la CUGN, pour avoir toutes les informations nécessaires sur le chantier de rénovation qui se profile, sur le budget prévu pour cela, sur l'état de la catastrophe constatée, ou encore sur la durée des travaux.

Régulièrement, les usagers assez naïfs pour croire qu'il y a encore un peu de démocratie dans cette Communauté Urbaine interrogent le Maire de Tomblaine pour savoir quand rouvrira cette piscine, mais le Maire de Tomblaine n'est pas informé par la Communauté Urbaine...

Le mensonge réside dans la phrase suivante : « Avec neuf piscines dans l'agglomération, le Grand Nancy propose une offre de proximité de qualité aux usagers pour un bassin de 30 000 habitants, contre un pour 45 000 en moyenne à l'échelle nationale ». En effet, entre les réparations récurrentes de la piscine de Laneuveville, les mois de fermeture de la piscine de Vandœuvre, la catastrophe de la piscine du Lido, les travaux d'embellissement de la piscine ronde à Nancy, et les fermetures pour vidanges régulières ici et là, il y a bien longtemps que la Communauté Urbaine du Grand Nancy n'a pas eu 9 piscines en fonctionnement en même temps !

Peut-être n'est-ce qu'une erreur de formulation ? Peut-être ont-ils voulu parler de neuf piscines à la disposition des Grands Nancéiens... les unes après les autres.

Nos propositions :

Plus sérieusement, il manque au moins deux piscines sur le Grand Nancy, dans l'hypothèse où toutes les autres fonctionneraient :

- Une première piscine à destination surtout des scolaires. En effet, les enfants des écoles du Grand Nancy ne disposent pas suffisamment de créneaux pour pratiquer la natation dans de bonnes conditions. Imaginez par exemple, que des petits ont un créneau d'une heure dans lequel ils doivent : entrer dans les vestiaires, se changer collectivement, puis aller dans le bassin avec toute l'appréhension qu'il peut y avoir pour une telle activité, profiter de moins d'une demi-heure de séance collective de natation, puis ressortir pour se sécher et se rhabiller, toujours collectivement, sous la pression de l'employé communautaire qui ne tolérera pas que les vestiaires soient occupés une minute de plus que le temps qui est imparti. Il manque donc une piscine pour les créneaux scolaires, à construire dans l'agglomération nancéienne. Cela doit être une priorité. Les piscines coûtent cher, comme l'éducation des enfants, c'est un vrai choix.

- Il manque ensuite une seconde piscine, ludique, type Aquadrome, il est en effet impensable qu'une agglomération comme Nancy ne dispose pas d'un tel équipement. Le public potentiel sur le bassin de vie de la Communauté Urbaine est beaucoup plus important en termes d'attractivité que celui de la région d'Amnéville. Il y a là un coup important qui pourrait faire l'objet de projets ambitieux à partager avec des investisseurs privés, et la plaine Flageul à Tomblaine est un endroit rêvé pour développer de telles activités. Il suffit de se mettre au travail et de partager les projets dans l'intérêt public, ce qui n'est pas le cas pour l'instant !

